

3

Transitions au-delà de la formation initiale



Les analyses de l'OCDE ont examiné les questions, les dispositifs et les politiques en rapport avec les transitions au-delà de la scolarité obligatoire. La poursuite des études au moins jusqu'à l'achèvement du deuxième cycle du secondaire est de plus en plus la norme dans l'ensemble des pays de l'OCDE. À côté d'évolutions communes, il existe des différences très nettes concernant, par exemple, les proportions relatives de jeunes qui s'orientent vers des filières générales ou professionnelles, ou encore la possibilité d'associer formation et emploi. L'enseignement et la formation professionnels – qui ont été quelque peu négligés par rapport à l'enseignement général et aux programmes universitaires, et qui souvent ne répondent pas de manière satisfaisante aux attentes du marché du travail – ont fait l'objet d'études récentes de l'OCDE débouchant sur la publication Formation et emploi : Relever le défi de la réussite. Dans ses orientations pour l'action publique, l'OCDE a souligné la nécessité d'accroître le nombre, la diversité, la pertinence et la transparence des différentes filières, de les intégrer dans une perspective de formation tout au long de la vie, et de protéger dans le même temps les personnes les plus vulnérables tandis que d'autres s'orientent vers des études plus poussées et accèdent à l'emploi. L'OCDE a publié récemment sa Stratégie sur les compétences, un cadre stratégique intégré et intergouvernemental visant à aider les pays à identifier les points forts et les points faibles de leurs compétences nationales existantes et de leurs systèmes de compétences, à les comparer à l'échelle internationale et à développer des politiques pour les améliorer.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.



INTRODUCTION

Les analyses de l'OCDE ont largement mis en évidence les questions, les dispositifs et les politiques en rapport avec les transitions au-delà de la scolarité obligatoire. La poursuite des études au moins jusqu'à l'achèvement du deuxième cycle du secondaire est de plus en plus la norme dans l'ensemble des pays de l'OCDE. À côté d'évolutions communes, il existe des différences très nettes concernant par exemple les proportions relatives de jeunes qui s'orientent vers des filières générales ou professionnelles, ou encore la possibilité d'associer formation et emploi. Les études menées par l'OCDE sur l'orientation, les systèmes d'information et la délivrance des titres et diplômes ont révélé de nombreuses possibilités d'améliorer les transitions. Les orientations pour l'action publique ont souligné la nécessité d'accroître le nombre, la diversité, la pertinence et la transparence des différentes filières, et de protéger dans le même temps les personnes les plus vulnérables tandis que d'autres s'orientent vers des études plus poussées et accèdent à l'emploi, messages qui ont encore gagné en pertinence depuis le début de la crise économique.

L'enseignement et la formation professionnels (EFP) n'avaient pas fait l'objet d'études approfondies par l'OCDE auparavant. Cette dernière a donc procédé récemment à des analyses des politiques d'EFP et des innovations systémiques dans le secteur de l'EFP. Le travail au niveau du secondaire ainsi que les apprentissages, repris dans le nouveau rapport d'envergure *Formation et emploi : Relever le défi de la réussite*, seront maintenant étendus vers le rôle de l'enseignement professionnel post-secondaire et tertiaire pour baliser les chemins vers l'emploi.

L'OCDE a publié récemment sa *Stratégie sur les compétences*, un cadre stratégique intégré et intergouvernemental destiné à aider les pays à mieux comprendre comment investir dans les compétences de manière à transformer les vies et à stimuler les économies. Elle vise à aider les pays à identifier les points forts et les points faibles de leurs compétences nationales existantes et de leurs systèmes de compétences, à les comparer à l'échelle internationale et à développer des politiques pour les améliorer. À l'avenir, l'OCDE soutiendra les pays dans le développement et l'analyse de leurs stratégies relatives aux compétences.

PRINCIPALES CONSTATATIONS

L'enseignement secondaire scolarise désormais l'essentiel des jeunes de 17 ans dans les pays de l'OCDE : À l'âge de 17 ans, près de 9 jeunes sur 10 (87 %) dans les pays de l'OCDE sont scolarisés dans l'enseignement secondaire. Dans certains pays, c'est la quasi-totalité de ce groupe d'âge, avec 95 % ou plus, qui est scolarisée à ce niveau d'enseignement (Belgique, Finlande, Hongrie, Pologne, Portugal, République tchèque, Slovaquie et Suède). À l'inverse, seule une minorité de jeunes de 17 ans est scolarisée dans le secondaire au Mexique (49 %). Les pays ne disposent pas tous de statistiques sur les jeunes de 17 ans qui suivent déjà des études post-secondaires non tertiaires, mais parmi ceux dont les données sont disponibles, l'Autriche se distingue avec une minorité non négligeable de ce groupe d'âge (12 %) ayant déjà accédé à des formations de ce type. En outre, dans certains pays, un petit nombre de jeunes



de ce groupe d'âge a déjà entamé des études tertiaires (par exemple en Allemagne [3 %], en Australie [5 %], au Canada [3 %], en Irlande [5 %], au Mexique [3 %], en Nouvelle-Zélande [3 %] et aux Pays-Bas [7 %]).

 *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE, 2012, Indicateur C1*

Dans les pays de l'OCDE, près des trois-quarts des jeunes de 18 ans sont encore scolarisés (73 %) et plus d'un cinquième d'entre eux suit déjà une formation post-secondaire : Dans certains pays, la grande majorité de ce groupe d'âge se trouve encore dans l'enseignement secondaire à l'âge de 18 ans : 80-90 % au Danemark, en Islande, en Norvège, en République slovaque, en République tchèque et en Slovénie, et plus de 90 % en Finlande (93 %), en Pologne (91 %) et en Suède (94 %). Dans d'autres pays, un effectif considérable de ce groupe d'âge a déjà entamé des formations de l'enseignement tertiaire – un tiers ou plus des jeunes de 18 ans en Belgique (36 %), aux États-Unis (43%), en Grèce (43 %) et en Irlande (36 %), et près de deux tiers en Corée (65 %). En Autriche (21%) et en Irlande (23%), plus d'un jeune de 18 ans sur cinq est scolarisé dans des formations post-secondaires non tertiaires, contre une moyenne de 3% pour les pays de l'OCDE.

 *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE, 2012, Indicateur C1*

Les taux de scolarisation des jeunes âgés de 15 à 19 ans ont augmenté de plus de 10 points de pourcentage ces 15 dernières années dans les pays de l'OCDE : Les taux de scolarisation des jeunes âgés de 15 à 19 ans ont progressé, en moyenne, de 10.4 points de pourcentage entre 1995 et 2010 dans les pays de l'OCDE. Pour la même période, cette augmentation a même atteint plus de 20 points de pourcentage en Grèce, en Hongrie, en République tchèque et en Turquie (alors que la taille de la cohorte de ce pays a connu l'accroissement le plus élevé de tous les pays de l'OCDE), et elle s'est établie à 15 points de pourcentage, voire davantage, en Irlande, au Mexique, en Pologne et au Portugal. Les taux de scolarisation sont restés stables en Allemagne, en Belgique, au Canada (jusqu'à 2009), en Israël et aux Pays-Bas, où (sauf pour Israël), plus de 85 % des jeunes âgés de 15 à 19 ans étaient déjà scolarisés. Par contre, ils ont connu un déclin de 89 % à 84 % en France pendant la même période.

 *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE, 2012, Indicateur C1*

L'achèvement du deuxième cycle du secondaire est devenu la norme au cours des 15 dernières années : En 1997, en moyenne dans les pays de l'OCDE, seuls deux tiers environ (64 %) des individus âgés de 25 à 64 ans avaient atteint le deuxième cycle du secondaire. En 2010, cette proportion avait augmenté de 10 points de pourcentage (pour atteindre 74 %). Aujourd'hui, la proportion de diplômés du deuxième cycle du secondaire parmi les individus âgés de 25 à 64 ans n'est inférieure à 70 % que dans quelques pays – en Espagne, en Grèce, en Islande, en Italie, au Mexique, au Portugal et en Turquie. Dans certains pays, cette proportion a connu une progression spectaculaire d'une génération à l'autre. Par exemple, au Chili, en Corée, en Espagne, en Grèce, en Irlande, en Italie et au Portugal, elle a progressé de 30 %, voire davantage, entre la cohorte la plus âgée (55 à 64 ans) et la plus jeune (25 à 34 ans).



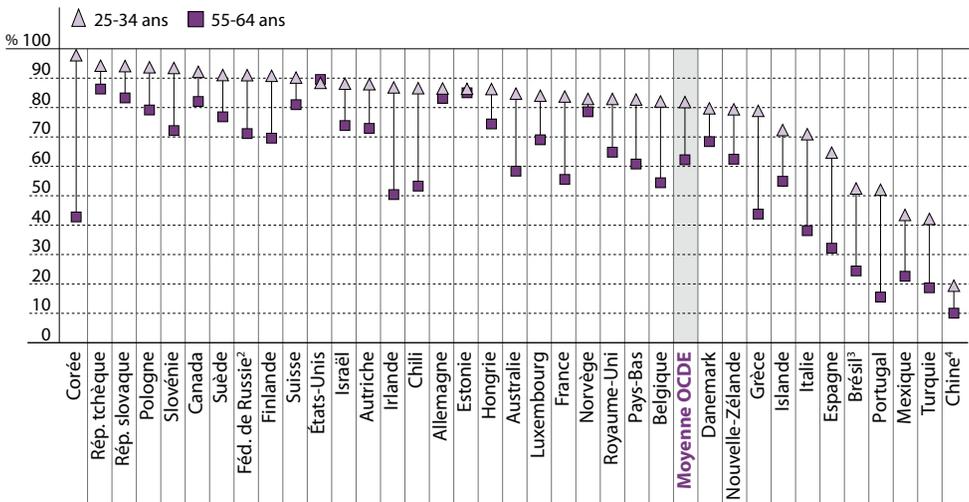
Par contre, elle n'a augmenté que très faiblement, ou a même régressé, dans les pays où la proportion de diplômés du deuxième cycle du secondaire était traditionnellement élevée pour les générations précédentes. À titre d'exemple, la proportion de diplômés du deuxième cycle du secondaire a progressé de moins de 5 points de pourcentage entre les 55-64 ans et les 25-34 ans en Allemagne, en Estonie et en Norvège ; elle a baissé légèrement aux États-Unis.

Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE, 2012, Indicateur A1

Graphique 3.1.

Proportion de titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire¹ dans la population (2010)

En pourcentage, selon le groupe d'âge



- 1. Les programmes courts de niveau CITE 3C sont exclus.
- 2. Année de référence : 2002.
- 3. Année de référence : 2009.
- 4. Année de référence : 2000.

Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage d'individus âgés de 25 à 34 ans dont le niveau de formation est égal ou supérieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

Source : OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Tableau A1.2a. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/fr/edu/rse2012.htm).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932677932>

Contrairement à une tendance historique de très longue date, les jeunes femmes sont maintenant davantage susceptibles d'obtenir un diplôme du deuxième cycle du secondaire que les jeunes hommes dans presque tous les pays de l'OCDE : Dans tous les pays disposant de données, les garçons sont davantage susceptibles de ne pas être diplômés du deuxième cycle du secondaire. En moyenne, 74 % des filles achèvent le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans les temps prévus, contre 66 % des garçons, ce qui va



à l'encontre de la tendance historique. En Islande et en Norvège, la proportion de filles diplômées du deuxième cycle du secondaire dépasse celle des garçons dans le même cas de plus de 15 points de pourcentage. Cet écart n'est inférieur à 5 points de pourcentage qu'en Corée, en Finlande, au Japon, en République slovaque et en Suède, mais toujours à l'avantage des filles.

 *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE, 2012, Indicateur A2*

Plus de huit jeunes sur dix termineront avec succès une formation du deuxième cycle du secondaire à un moment donné de leur vie : Sur la base des taux actuels d'obtention d'un diplôme, 84 % des jeunes termineront avec succès leur formation du deuxième cycle du secondaire à un moment donné de leur vie ; dans les pays du G20, cette proportion s'établira à 78 %. Dans certains pays, il n'est pas rare que les élèves soient diplômés du deuxième cycle du secondaire après 25 ans : cela concerne environ 10 % des diplômés du deuxième cycle du secondaire au Danemark, en Finlande et en Norvège, jusqu'à 20 % d'entre eux en Islande, et plus de 40 % d'entre eux au Portugal.

 *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE, 2012, Indicateur A2*

Dans les pays de l'OCDE, les jeunes adultes peuvent à présent espérer être scolarisés pendant 7 ans entre l'âge de 15 et 29 ans : Une vision synthétique des taux actuels de scolarisation des jeunes entre la fin de l'adolescence et la vingtaine révèle que pas loin de la moitié de cette période (7.0 années) sera désormais consacrée aux études. Dans cette tranche d'âge, 8 années ou plus sont consacrées à l'éducation au Danemark, en Finlande, en Islande (pour les femmes), au Luxembourg (pour les femmes), aux Pays-Bas, en Slovénie et en Suède (pour les femmes). L'« espérance de scolarisation » de ce groupe d'âge de transition est en règle générale plus longue parmi les jeunes femmes que parmi les jeunes hommes, avec des exceptions (Allemagne, Corée, Japon, Mexique, Pays-Bas, Suisse et Turquie). En Islande, en Italie, en Norvège, en Slovénie et en Suède, une jeune femme peut s'attendre à être scolarisée en moyenne un an de plus au moins qu'un jeune homme.

 *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE, 2012, Indicateur C5*

Certains pays n'associent pas formation et emploi pour les jeunes adultes : Le parcours suivi pendant la période de 7 années d'études, en moyenne, entre l'âge de 15 et 29 ans varie considérablement d'un pays à l'autre, en particulier sur la question de l'emploi pendant les études. Dans certains pays, ces années sont essentiellement consacrées aux études, sans que celles-ci soient associées à un emploi. Ainsi, moins de 12 mois, en moyenne, entre l'âge de 15 et 29 ans sont comptabilisés comme période à la fois d'études et d'emploi, pour les hommes comme pour les femmes, dans les pays suivants : Belgique (0.6 sur 7.0 années d'études entre l'âge de 15 et 29 ans), Corée (0.8 sur 6.8), Espagne (0.7 sur 6.0), France (0.9 sur 6.6), Grèce (0.4 sur 6.6), Hongrie (0.3 sur 7.2), Italie (0.4 sur 6.8), Japon (0.8 sur 6.2, jusqu'à 24 ans), Luxembourg (0.7 sur 8.2), Portugal (0.6 sur 6.5), République slovaque (0.9 sur 6.9) et Turquie (0.8 sur 4.7).

 *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE, 2012, Indicateur C5*



Dans d'autres pays, nombre des jeunes qui sont en « formation » occupent également un emploi : D'autres pays sont dotés d'un « modèle mixte » dans lequel les jeunes occupent un emploi pendant une partie importante de leurs années d'études, y compris dans le cadre des programmes de formation en alternance (travail et études). De fait, dans certains pays, les jeunes occupent un emploi durant plus de la moitié de la période où ils sont encore scolarisés (Australie, Danemark, Islande, Pays-Bas et Suisse).

 *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE, 2012, Indicateur C5*

La répartition relativement égale des élèves entre les filières générale et professionnelle d'enseignement du deuxième cycle du secondaire dans l'ensemble de la zone de l'OCDE masque de très grands écarts d'un pays à l'autre : Dans le deuxième cycle du secondaire, un peu plus de la moitié des élèves est scolarisée en filière générale (54 %) et l'autre moitié, en filières préprofessionnelle et professionnelle. Plus de 65 % des élèves sont scolarisés en filière « générale » au Canada, au Chili, en Corée, en Estonie, en Grèce, en Hongrie, en Islande, au Japon, au Mexique, en Nouvelle-Zélande et au Royaume-Uni, et dans les pays partenaires, en Argentine et au Brésil. En revanche, plus de 65 % des élèves sont scolarisés en filière professionnelle en Autriche, en Belgique, en Finlande, aux Pays-Bas, en République slovaque, en République tchèque et en Suisse.

 *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE, 2012, Indicateur C1*

L'enseignement et la formation professionnels (EFP) ont généralement été négligés : L'EFP peut jouer un rôle fondamental dans la préparation des jeunes au travail, le développement des compétences des adultes et la réponse aux attentes de l'économie vis-à-vis du marché du travail. Malgré cela, l'EFP a été quelque peu marginalisé dans les débats, souvent éclipsé par la mise en avant croissante des filières générales et du rôle des établissements dans la préparation des élèves à l'enseignement universitaire. Son statut n'est pas non plus très positif auprès des élèves et du grand public. Rares sont les informations disponibles sur l'EFP et encore moins celles comparables entre pays de manière fiable.

 *Formation et emploi : Relever le défi de la réussite, 2010, Résumé et orientations, et Chapitre 1*

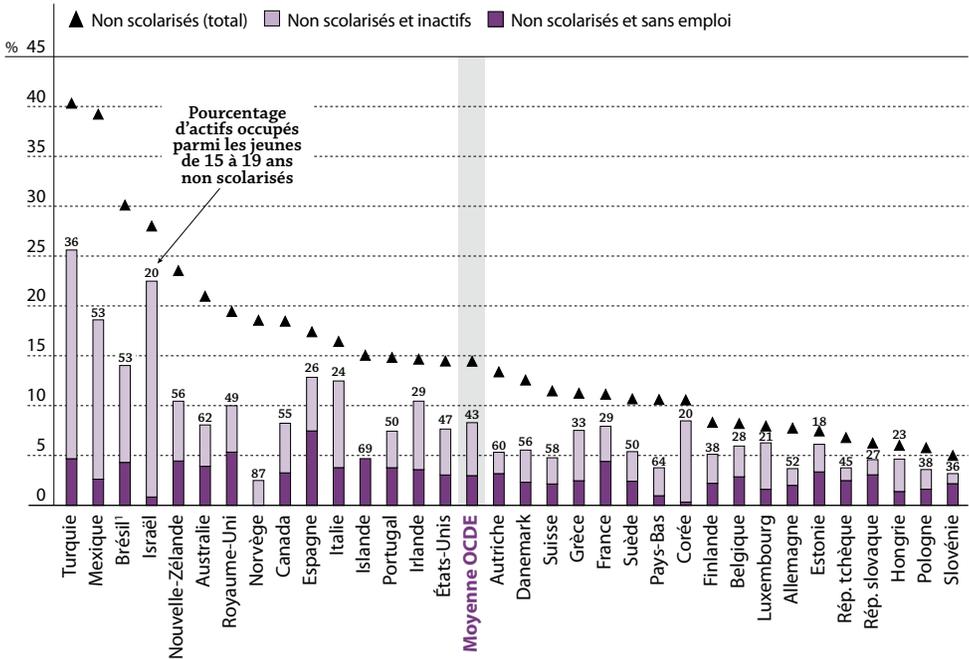
Alors que les programmes performants de formation professionnelle améliorent la compétitivité, nombre d'entre eux ne répondent pas aux attentes du marché du travail : De nombreux emplois non qualifiés qui existaient encore dans les pays de l'OCDE il y a une génération disparaissent à un rythme soutenu. De plus, ces pays doivent rester concurrentiels quant à la qualité des biens et services qu'ils fournissent. Ces constatations expliquent que, outre les compétences élevées associées à l'enseignement universitaire, il est nécessaire de pouvoir compter sur une main-d'œuvre dotée de compétences commerciales, techniques et professionnelles de niveau intermédiaire, compétences que l'on obtient habituellement au terme de programmes d'enseignement professionnel. Toutefois, les systèmes d'EFP se trouvent confrontés à des défis majeurs et les programmes de formation professionnelle destinés aux jeunes, souvent rattachés à des établissements d'enseignement, ont tendance à développer leur propre dynamique, ce qui peut les isoler facilement des économies modernes en constante évolution.

 *Formation et emploi : Relever le défi de la réussite, 2010, Résumé et orientations, et Chapitre 2*



Graphique 3.2.

Pourcentage d'individus non scolarisés et sans emploi ou inactifs parmi les jeunes âgés de 15 à 19 ans (2010)



1. Année de référence : 2009.

Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage de jeunes non scolarisés âgés de 15 à 19 ans.

Source : OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE. Tableau C5.2a. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/fr/edu/rse2012.htm).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932679756>

Dans les pays de l'OCDE, environ un jeune adulte sur six n'est ni employé, ni dans un parcours d'éducation ou de formation : Après plusieurs années de déclin, la proportion de jeunes âgés de 15 à 29 ans non scolarisés et sans emploi – la population « NEET » – a connu une augmentation rapide depuis le début de la crise économique, jusqu'à atteindre une proportion de 16 % dans les pays de l'OCDE en 2010. Cette proportion diffère toutefois considérablement d'un pays à l'autre. À un extrême, on trouve, l'Espagne, l'Irlande, Israël, l'Italie, le Mexique et la Turquie, où plus de 20 % des jeunes adultes sont non scolarisés et sans emploi, et à l'autre, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, la Slovaquie et la Suisse, où cette proportion est inférieure à 10 %. Cette augmentation reflète les difficultés auxquelles les jeunes doivent faire face, en ces temps de récession internationale.

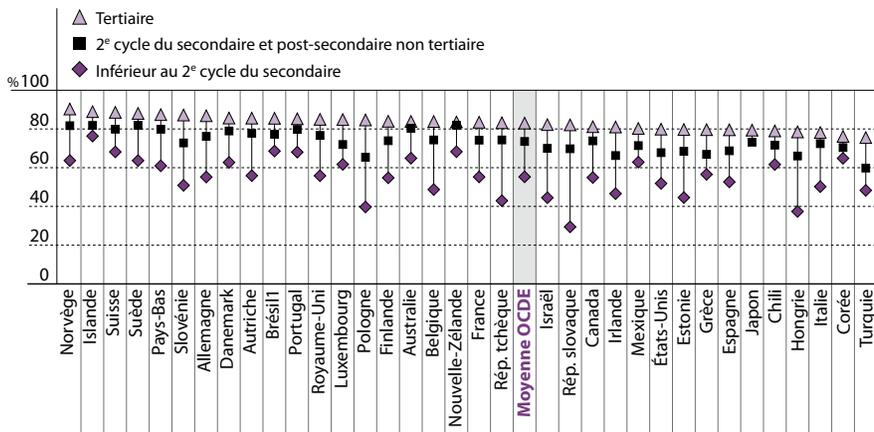
Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE, 2012, Éditorial et Indicateur C5



Encadré 3.1. Éducation et crise économique

La crise économique a affecté le marché du travail de différentes façons. Le travail à temps partiel a augmenté, le nombre d'heures de travail réellement effectuées par les salariés à plein temps a baissé et le nombre de salariés ayant un contrat temporaire a connu un déclin en Europe. Alors que le taux de chômage a augmenté de 2.4 points de pourcentage entre 2008 et 2010 dans les pays de l'OCDE (passant de 6.1 % à 8.5 %), l'ampleur de cette augmentation varie en fonction de l'âge et du niveau de formation.

Pourcentage d'actifs occupés dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation (2010)



Lecture du graphique : ce graphique montre la corrélation positive entre emploi et formation. La probabilité de travailler augmente avec l'élévation du niveau de formation. Ce sont les diplômés de l'enseignement tertiaire qui affichent le taux d'emploi le plus élevé, par comparaison avec les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et avec les individus dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Toutefois, l'importance de l'avantage que procure ce niveau de formation en termes d'emploi varie selon les pays.

1. Année de référence : 2009.

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux d'emploi parmi les diplômés de l'enseignement tertiaire.

Source : OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE. Tableau A7.3a. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/fr/edu/rse2012.htm).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932678464>

Les jeunes ont été les principales victimes. Le taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 24 ans a progressé de 4 points de pourcentage, passant de 12.7 % à 16.7 % entre 2008 et 2010. Le marché du travail est devenu plus sélectif et le manque de compétences et d'expérience pertinentes provoque un risque accru de chômage pour les nouveaux arrivants. Plus le niveau de formation est élevé, plus ce risque se réduit.

...



Les personnes qui possèdent un niveau de formation plus élevé ont mieux évité le chômage et conservé leur emploi pendant la crise économique. Le taux de chômage des individus âgés de 25 à 64 ans non diplômés du deuxième cycle du secondaire a augmenté de 3.8 points de pourcentage entre 2008 et 2010, alors que celui des diplômés du deuxième cycle du secondaire n'a progressé que de 2.7 points de pourcentage, et celui des diplômés de l'enseignement tertiaire, de seulement 1.4 point de pourcentage sur la même période. L'accroissement du taux de chômage est particulièrement notable parmi les hommes non diplômés du deuxième cycle du secondaire, par comparaison avec les femmes bénéficiant du même niveau de formation (4.3 points de pourcentage contre 2.3 points de pourcentage).

Dans des économies en rapide évolution, l'orientation professionnelle joue un rôle encore plus critique, mais elle souffre de sérieuses faiblesses dans nombre de pays de l'OCDE : Les jeunes se voient confrontés à une série de choix difficiles en matière de formation et de travail, normalement pour la vie ; l'orientation professionnelle vise à les aider à prendre les bonnes décisions. Néanmoins, l'orientation professionnelle montre de réelles faiblesses dans de nombreux pays. Trop souvent, les personnes chargées de cette orientation ne sont pas assez familiarisées avec les problèmes du marché du travail ; les services d'orientation peuvent être fragmentés et simplement réactifs, manquer des ressources nécessaires, de sorte que ceux qui en ont le plus besoin risquent de ne pas en bénéficier ; beaucoup de conseillers d'orientation sont rattachés à des établissements d'enseignement et risquent donc de donner des conseils partiels, pro-académiques ; les informations pertinentes relatives au marché du travail sont trop souvent indisponibles ou difficilement compréhensibles ; et le socle factuel des méthodes efficaces en matière d'orientation professionnelle est généralement trop faible.

 *Formation et emploi : Relever le défi de la réussite, 2010, Résumé et orientations, et Chapitre 3*

Dans la plupart des pays, le pourcentage d'élèves ayant des besoins particuliers qui bénéficient de ressources supplémentaires est nettement plus faible dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire que dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et dans le primaire : Dans le cas des élèves handicapés, un pourcentage médian de 1.6 % bénéficie de financements supplémentaires dans le deuxième cycle du secondaire, contre 3.3 % dans le premier cycle. (L'Angleterre est le seul pays où le pourcentage d'élèves concernés ne baisse pas entre les deux niveaux d'enseignement.) De même, la proportion d'élèves obtenant des ressources financières supplémentaires au titre de difficultés d'apprentissage est plus faible dans le deuxième cycle du secondaire que dans le premier, sauf là encore en Angleterre. S'agissant des élèves souffrant de désavantages sociaux et admis à ce titre au bénéfice de ressources supplémentaires, les pourcentages accusent de



nouveau une baisse entre les deux niveaux d'enseignement dans la plupart des pays, la République slovaque étant la seule à afficher une progression marginale entre le premier et le deuxième cycle du secondaire.

 *Élèves présentant des déficiences, des difficultés et des désavantages sociaux : Politiques, statistiques et indicateurs, 2008, Chapitre 4*

Un décalage important existe entre la capacité cognitive acquise par les adolescents (« forte puissance ») et leur maturité affective (« maîtrise insuffisante ») : Les neurosciences ont jeté des éclairages sur l'adolescence qui sont particulièrement importants car cette période de la vie est cruciale sur le plan éducatif. La phase de l'enseignement secondaire est celle durant laquelle des choix décisifs doivent être faits, dont les conséquences personnelles, éducatives et professionnelles se feront sentir pendant longtemps. À ce stade de la vie, les jeunes ont des capacités cognitives déjà bien développées (« forte puissance »), mais ils manquent de maturité (« maîtrise insuffisante »), non pas seulement en raison de leur inexpérience, mais également du fait que leur système émotionnel n'est pas assez développé.

 *Comprendre le cerveau : Naissance d'une science de l'apprentissage, 2007, Conclusions et perspectives d'avenir*

ORIENTATIONS POUR L'ACTION PUBLIQUE

La *Stratégie sur les compétences de l'OCDE* constitue un cadre stratégique intégré et intergouvernemental destiné à aider les pays à mieux comprendre comment investir dans les compétences de manière à convertir de meilleures compétences en de meilleurs emplois, à stimuler la croissance économique et l'inclusion sociale. À cette fin, le premier levier d'action à mettre en place est le **développement des compétences pertinentes** :

- **Recueillir et utiliser des informations sur l'évolution de la demande de compétences afin d'orienter leur développement.** Il faut aujourd'hui des compétences bien plus élevées que jamais. Les changements dans la demande de compétences doivent être identifiés, formulés et traduits en programmes de cours pertinents.
- **Associer les partenaires sociaux** à l'élaboration et l'offre de programmes d'enseignement et de formation.
- **Garantir la qualité des programmes d'enseignement et de formation.** Les établissements doivent être régis dans le respect d'un cadre d'assurance qualité clair dont le rôle est à la fois la responsabilisation et l'amélioration des résultats, combinant évaluations interne et externe sans pour autant représenter une charge administrative excessive.
- **Promouvoir l'équité en garantissant l'accès à une formation de qualité et la réussite pour tous.** Les solutions à envisager sont l'investissement dans un enseignement préscolaire et scolaire de qualité, l'apport d'un soutien financier aux élèves défavorisés, l'éducation plus tard dans la vie et les options de seconde chance.
- **Veiller au partage des coûts et éviter que les systèmes d'imposition ne découragent l'investissement dans l'apprentissage.** Les employeurs peuvent instaurer un climat



propice à l'apprentissage et les gouvernements peuvent mettre au point des incitations financières et des politiques fiscales favorables qui encouragent les individus et les employeurs à investir dans la formation après la scolarité obligatoire.

- **Garder une vision à long terme du développement des compétences**, même en période de crise économique.
- **Faciliter l'entrée de migrants qualifiés**. Il pourrait être nécessaire d'établir des canaux de recrutement formels, y compris de migrants peu qualifiés, afin de combler les lacunes en matière de compétences.
- **Concevoir des politiques qui encouragent les étudiants en mobilité internationale à rester sur le territoire après leurs études**. Plusieurs pays de l'OCDE ont assoupli leur politique d'immigration pour permettre aux élèves en mobilité internationale de travailler pendant leurs études et pour les encourager à rester à l'issue de ces dernières afin d'entamer une carrière sur le territoire national. Cette pratique permet à ces pays de mieux tirer parti de cette importante source de compétences.
- **Faciliter le retour des migrants qualifiés vers leur pays d'origine**. Les flux migratoires peuvent avoir des retombées positives sur le capital humain des pays d'origine : les immigrants qui retournent dans leur pays d'origine ramènent avec eux des connaissances et une expérience, de même que des liens commerciaux très utiles. Afin de profiter de ces avantages, les pays peuvent faciliter et encourager la migration de retour.
- **Promouvoir des politiques de compétences transnationales en investissant dans les compétences à l'étranger et en encourageant l'internationalisation de l'enseignement supérieur**. De plus en plus d'employeurs opèrent à l'échelle internationale et doivent donc puiser leurs compétences aussi bien dans les sources locales que dans le vivier mondial de talents.

 *Des compétences meilleures pour des emplois meilleurs et une vie meilleure : Une approche stratégique des politiques sur les compétences, 2012*

Le deuxième levier consiste à **activer l'offre de compétences**, à encourager les personnes à offrir leurs compétences et à retenir les personnes compétentes sur le marché du travail :

- **Identifier les individus inactifs et comprendre les raisons de cette inactivité**. L'intégration de groupes sous-représentés dans la population active présente un bon potentiel pour renforcer le vivier de compétences d'une économie.
- **Mettre en place des incitations financières pour rendre le travail plus attractif**. Il faudrait développer des services de garde d'enfants et des systèmes d'imposition et de prestations sociales de manière à ce que le travail soit plus rentable que le chômage.
- **Démanteler les obstacles non financiers à la participation des individus à la population active**, employeurs, syndicats et pouvoirs publics travaillant de concert.



- **Décourager la retraite anticipée.** Afin de garder les travailleurs plus âgés sur le marché du travail, de nombreux pays ont supprimé les plans de retraite anticipée, relevé l'âge légal de départ à la retraite et corrigé la distorsion des incitations financières à la retraite anticipée. L'apprentissage tout au long de la vie et les formations ciblées, surtout en milieu de carrière, peuvent améliorer l'employabilité plus tard dans la vie et décourager un retrait anticipé du marché du travail.
- **Contenir la fuite des cerveaux.** L'expérience montre que la politique la plus efficace pour prévenir la fuite des cerveaux consiste à inciter ces individus à rester, notamment en améliorant les conditions sur le marché du travail au niveau local, plutôt que d'imposer des mesures coercitives destinées à empêcher l'émigration.

 *Des compétences meilleures pour des emplois meilleurs et une vie meilleure : Une approche stratégique des politiques sur les compétences, 2012*

Le troisième levier consiste à **veiller à une utilisation efficace des compétences**, en créant une meilleure adéquation entre les compétences et les exigences d'un emploi :

- **Aider les employeurs à mieux utiliser les compétences de leurs salariés.** Des programmes de soutien gouvernementaux sont souvent nécessaires, particulièrement pour les individus ayant de faibles compétences, pour relever le défi de la sous-qualification et parvenir à une adéquation optimale entre les compétences des travailleurs et les exigences du poste occupé.
- **Fournir de meilleures informations sur les compétences demandées et disponibles.** Un système d'orientation professionnelle de qualité est un élément central de toute stratégie en matière de compétences. Des qualifications cohérentes et faciles à interpréter aident les employeurs à comprendre quelles compétences possèdent les salariés potentiels, facilitant ainsi le recrutement et l'adéquation.
- **Faciliter la mobilité interne entre les marchés du travail locaux.** La réduction des coûts et des autres obstacles à la mobilité interne aide les salariés à trouver un poste adéquat et les employeurs à identifier les personnes dont ils ont besoin.
- **Aider les économies à évoluer le long de la chaîne de valeur.** Les programmes publics sont en mesure d'influer à la fois sur les stratégies de compétitivité des employeurs et sur les stratégies produit-marché qui déterminent le marché sur lequel l'entreprise évolue.
- **Stimuler la création d'emplois plus qualifiés et à plus forte valeur ajoutée.** En favorisant la concurrence sur le marché des biens et services, la politique peut stimuler les activités productives qui contribuent à une croissance plus forte et à la création d'emplois plus productifs et satisfaisants. Les établissements d'enseignement privilégiant les nouvelles technologies et l'innovation peuvent également contribuer à développer les compétences qui définiront l'économie du futur.
- **Renforcer l'esprit d'entreprise.** Les entrepreneurs créent de nouveaux emplois et augmentent la demande de compétences, mais on ne naît pas entrepreneur, on le devient.



Les établissements d'enseignement et de formation ont un rôle à jouer dans la formation des élèves pour identifier les opportunités, les transformer en initiatives réussies, et reconnaître les obstacles et y faire face.

- **Relever le défi du chômage et aider les jeunes à s'insérer sur le marché du travail.** Dans de nombreux pays, les jeunes luttent pour accéder au marché du travail et pour trouver un emploi stable suffisamment rémunéré et offrant de bonnes perspectives de carrière. Une entrée réussie sur le marché du travail dès le début d'une carrière professionnelle a une influence décisive sur la vie professionnelle future.

 *Des compétences meilleures pour des emplois meilleurs et une vie meilleure : Une approche stratégique des politiques sur les compétences, 2012*

L'étude récente sur l'enseignement et la formation professionnels (EFP) a permis de formuler cinq recommandations clés sur la base d'analyses et d'études de grande envergure. Il s'agit de :

- **Procurer un ensemble adéquat de compétences, adapté au marché du travail :** Fournir une variété de lieux d'EFP reflétant à la fois les préférences des étudiants et les attentes des employeurs, et répartir les coûts entre le gouvernement, les employeurs et les individus, en fonction de ceux qui en tirent le bénéfice. Impliquer les employeurs et les syndicats dans la conception des programmes scolaires afin de s'assurer que les compétences enseignées correspondent à celles dont le marché du travail moderne a besoin, tout en veillant à ce que l'EFP permette l'acquisition de compétences génériques et transmissibles, et que les étudiants concernés possèdent les compétences adéquates de numératie et de littératie.
- **Réformer l'orientation professionnelle afin qu'elle fournisse à tous des conseils pertinents :** Développer un métier de conseiller d'orientation cohérent, indépendant du conseil psychologique et fondé sur des informations éclairées sur le marché du travail. Reconnaître l'importance de l'orientation en lui offrant les ressources nécessaires et en l'évaluant comme il se doit, et veiller à fournir des informations objectives et abondantes sur les carrières et les parcours, notamment au travers de partenariats avec les employeurs.
- **Recruter un nombre suffisant d'enseignants et de formateurs, et s'assurer qu'ils sont bien informés des attentes actuelles du marché du travail et préparés du point de vue pédagogique :** Promouvoir des parcours de recrutement plus souples et permettre aux personnes bénéficiant d'un savoir spécialisé de devenir plus facilement enseignant dans le cadre de l'EFP. Assurer une préparation pédagogique suffisante des formateurs, adaptée aux matières à enseigner. Encourager le travail à temps partiel et les échanges entre les établissements d'EFP et les entreprises, afin que les enseignants concernés puissent actualiser leurs connaissances. Les formateurs actifs dans les entreprises doivent aussi passer du temps dans les établissements d'EFP afin d'améliorer leurs compétences pédagogiques.



- **Tirer tous les bénéfices de la formation sur le lieu de travail** : Recourir le plus possible à la formation sur le lieu de travail dans les premiers temps de l'EFPP, en s'assurant que le système encourage la participation des employeurs et des étudiants, et que la formation soit de bonne qualité (avec une assurance qualité efficace et un cadre contractuel clair pour les apprentis). Soutenir la formation sur le lieu de travail et répondre à une demande accrue d'EFPP à temps plein en temps de crise économique.
- **Soutenir le système de l'EFPP en impliquant les parties prenantes et en encourageant la transparence** : Impliquer systématiquement les employeurs, les syndicats et les autres parties prenantes clés dans l'action publique relative à l'EFPP, dans sa fourniture ainsi que dans les cadres de certification, en renforçant l'assurance qualité et en adoptant des cadres d'évaluation nationaux afin de soutenir une qualité cohérente. Renforcer le corpus d'informations sur les résultats de l'EFPP sur le marché du travail ainsi que la capacité institutionnelle d'utiliser ces informations.

 *Formation et emploi : Relever le défi de la réussite, 2010, Chapitres 2-6 et Résumé*

Un système de transition efficace entre l'école et l'emploi pour les jeunes adultes doit être mis en place : Une préparation efficace à l'emploi suppose l'achèvement réussi des cours académiques, l'acquisition de compétences professionnelles génériques fortes – la ponctualité, l'effort, la capacité à être un membre d'équipe efficace – et la maîtrise technique des compétences professionnelles nécessaires pour entamer une carrière bien rémunérée. Voilà pourquoi, outre le développement des compétences académiques et des connaissances des jeunes, un système de transition efficace entre l'école et l'emploi doit être mis en place. La formation sur le lieu de travail constitue une part essentielle d'un tel système.

 *Lessons from PISA for the United States: Strong Performers and Successful Reformers in Education, 2011, Chapitre 11*

Reconnaître l'écart entre la capacité cognitive et la maturité affective chez les adolescents pour éviter des choix définitifs : L'écart entre la capacité intellectuelle et affective ne saurait justifier de simplement différer les choix importants jusqu'à l'âge adulte, moment auquel l'écart est comblé. L'idée implicite, d'ailleurs appuyée par les résultats des recherches neurologiques, est que les options retenues ne revêtent pas la forme de choix définitifs, sans autre issue.

 *Comprendre le cerveau : Naissance d'une science de l'apprentissage, 2007, Chapitre 2*



Références et autres ouvrages à consulter

OCDE (2007), *Comprendre le cerveau : Naissance d'une science de l'apprentissage*, Éditions OCDE.

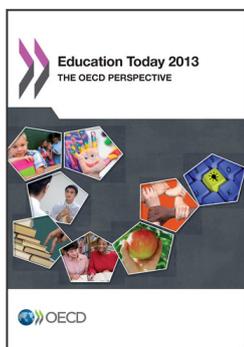
OCDE (2008), *Élèves présentant des déficiences, des difficultés et des désavantages sociaux : Politiques, statistiques et indicateurs*, Éditions OCDE.

OCDE (2010), *Formation et emploi : Relever le défi de la réussite*, Examens de l'OCDE sur l'éducation et la formation professionnelles, Éditions OCDE.

OCDE (2011), *Lessons from PISA for the United States, Strong Performers and Successful Reformers in Education*, Éditions OCDE.

OCDE (2012), *Des compétences meilleures pour des emplois meilleurs et une vie meilleure : Une approche stratégique des politiques sur les compétences*, Éditions OCDE.

OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE.



Extrait de :
Education Today 2013
The OECD Perspective

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/edu_today-2013-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2013), « Transitions au-delà de la formation initiale », dans *Education Today 2013 : The OECD Perspective*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/edu_today-2013-7-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.